

Rennes, le 27 février 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bilan 2014 du contrôle des transports terrestres Les contrôleurs des transports au cœur de la dynamique européenne



Les 24 contrôleurs des transports terrestres de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne, corps spécialisé du ministère en charge des transports (MEDDE) sont intervenus au cours de **550 opérations de contrôle en 2014 sur l'ensemble des 4 départements bretons**, sur les aires de contrôle, mais aussi sur les quais de chargement ou de livraison de plusieurs sites de production. Ils veillent, avec l'appui des forces de l'ordre, au respect des réglementations des transports, au maintien d'une concurrence loyale et contribuent à renforcer la sécurité routière de l'ensemble des usagers de la route.

La DREAL Bretagne a également complété son dispositif de contrôle dans le Finistère en aménageant une aire de contrôle sur l'axe Quimper-Brest, à hauteur de Briec de l'Odet.

L'année 2014 en quelques chiffres

En 2014, concernant les transports de marchandises et de personnes :

- 5 200 véhicules contrôlés, dont 3 620 non-résidents ;
- 740 véhicules en infraction et 121 immobilisations réalisées ;
- 1 040 infractions relevées dont 202 délits ;
- 1 600 véhicules pesés : 17 % des véhicules en surcharge et 60 véhicules immobilisés ;
- 618 000 € perçus au titre des amendes et des consignations.

Le transport de personnes a fait l'objet de contrôles, notamment en période estivale, sur les lieux touristiques mais aussi dans les gares routières. Tout au long de l'année, les ramassages scolaires sont contrôlés pour s'assurer des bonnes conditions de transport des élèves vers leur établissement scolaire. Ainsi, 400 autocars ont été contrôlés et 44 infractions relevées. Dans 4 cas, les véhicules ont dû être immobilisés pour assurer la sécurité des passagers.

Les contrôleurs ont également réalisé 85 contrôles dans les entreprises de transport routier de la région.

Contacts presse :

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bretagne – Mission Communication : Corinne GILLET - 02.99.33.42.10 ou Marie VERGOS – 02.99.33.42.11



*Dispositif de fraude au chronotachygraphe
(double capteur de mouvement)*

La DREAL a également accueilli du 7 au 10 octobre 2014, une délégation de contrôleurs des transports allemands (BAG) afin d'échanger sur les pratiques et les modalités de contrôle.



Parmi les fraudes les plus fréquentes telles que les infractions au temps de repos et de conduite, les fraudes au cabotage et au chronotachygraphe deviennent de plus en plus complexes à appréhender. Grâce à l'expertise des contrôleurs, des systèmes pirates très complexes ont été détectés.

A ce titre, la DREAL Bretagne a représenté le ministère en charge des transports en Allemagne lors du séminaire de TISPOL, réseau européen des polices en charge de la sécurité routière, lieu d'échanges sur tous les nouveaux modes de fraude et a présenté celles détectées en Bretagne.

La DREAL Bretagne participe à la régulation des transports routiers en veillant à l'application des réglementations du transport et en gérant les 3 000 entreprises inscrites au registre électronique des entreprises de transport par route. Elle contrôle également les 14 centres de formation agréés au titre des formations obligatoires (FIMO/FCO) et participe aux jurys d'examen en vue d'obtenir l'attestation de capacité professionnelle.

Contacts presse :

**Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bretagne –
Mission Communication** : Corinne GILLET - 02.99.33.42.10 ou Marie VERGOS – 02.99.33.42.11